



Constructeur Malhonnête

Par hina2012

Bonjour,

J'ai acheté une maison avec travaux, une amie m'a présenté un constructeur.

Je me suis mis d'accords avec ce constructeur sur le montant des travaux. Les travaux ont commencé le 28 novembre 2011 avec un délai annoncé par le constructeur de 3 mois.

Nous n'avons pas fait de contrat et à chaque paiement, il devait me fournir une facture.

J'ai terminé le paiement de la somme convenue et je n'ai pas eu la moindre facture.

Le pire, sans finir les travaux, il a décidé d'arrêter le chantier.

Je voudrais, s'il vous plait, savoir comment faire face à ce constructeur malhonnête et quelles démarches dois-je entamer ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement